

# Les Règles du Football à 7

## Préambule

Les règles du Football à 7 sont identiques à celles du Football à 11. En particulier, celles relatives à l'équipement des joueurs, à l'arbitre, au ballon en jeu, au but marqué, sont inchangées.

La seule réelle modification est la limitation de l'application de la règle du hors-jeu, ce qui a pour conséquence essentielle de supprimer les contestations d'application d'une règle très délicate à juger.

Si tous les joueurs, dirigeants, spectateurs connaissent les Lois du Jeu du Football, il leur sera très aisé de se retrouver rapidement à la lecture des règles du foot à 7.

Elles diffèrent du jeu à 11 sur les points suivants :

- **Loi 1 – Les dimensions du terrain (moitié de terrain de foot à 11)**  
Longueur : 50 à 70 mètres.  
Largeur : 45 à 55 mètres.  
Buts : 6m X 2,10m (tolérance à 2m).  
Cercle central a 6 mètres de rayon.  
Les buts doivent être fixés au sol de manière sûre afin d'éviter tout risque de bascule.  
Utiliser, si possible, un demi-terrain réglementaire, voire les deux moitiés simultanément, en prévoyant une zone neutre entre les deux surfaces de jeu.
- **Loi 2 – Le ballon**  
Emploi d'un ballon N°5.
- **Loi 3 – Nombre de joueurs**  
Une équipe se compose de 7 joueurs dont un gardien de but. Une équipe peut présenter 7 joueurs, plus 5 remplaçants maximum.  
Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie.  
Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.  
Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait.  
L'arbitre prendra note de tous les incidents avant, pendant ou après le match et fera un rapport à la Commission.
- **Loi 4 – Licences**  
Les joueurs doivent être titulaires d'une licence régulièrement établie au titre de la saison en cours pour leur club.  
  
Possibilité d'avoir une équipe mixte composée de joueurs et de joueuses.
- **Loi 5 – Equipement du joueur**  
Identique à celui du jeu à 11. Le port des protège-tibias est obligatoire.
- **Loi 6 - Arbitre**  
Identique à celui du jeu à 11. Un bénévole licencié peut arbitrer.
- **Loi 7 – Arbitres assistants**  
Non obligatoire.
- **Loi 8 – Durée du match**

La durée de la partie pour les Seniors est de 2 X 30 minutes (ou 2 X 25 minutes si le créneau horaire de disponibilité du terrain ne permet pas 2 X 30 minutes).

Mi-temps : 5 minutes.

- **Loi 9 – Coup d’envoi et reprise du jeu**

Identique à celui du jeu à 11. Les joueurs adverses doivent se trouver à 6 mètres du ballon. Un but ne peut pas être marqué directement sur un coup d’envoi ou une reprise de jeu.

- **Loi 10 – Ballon en jeu**

Identique à celui du jeu à 11.

- **Loi 11 – But marqué**

Identique à celui du jeu à 11.

- **Loi 12 – Hors-jeu**

La règle du hors jeu n’est pas appliquée.

- **Loi 13 – Fautes et incorrections**

Tous les coups francs prévus comme sanction ou reprise de jeu sont directs.

Toute faute commise dans la zone de but des 13m entraîne un pénalty. Le point de pénalty est situé à 9m de la ligne de but dans l’axe du but.

Toute faute commise en dehors de la zone de but des 13m entraîne un coup franc direct

Si le gardien de but se saisit du ballon avec les mains sur une passe volontaire de son partenaire, la sanction est : coup franc direct à 13 mètres face au but, avec mur à 6 mètres.

- **Loi 14 - Coups francs**

Tous les coups francs sont directs, et la distance à respecter par les joueurs de l’équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

- **Loi 15 - Coup de pied de réparation et coup de pied de pénalité**

Identique à celle du football à onze, sous réserve de la modification de la distance du point de réparation : 9 mètres au lieu de 11.

- **Loi 16 - Rentrée de touche**

A la main ou au pied à l’endroit où le ballon est sorti.

Un but ne peut pas être marqué directement sur une rentrée de touche.

- **Loi 17 - Coup de pied de réparation**

Identique à celle du football à onze. Le ballon est placé devant le but, à une distance de 9 mètres de la ligne de but, à droite ou à gauche du point de réparation.

- **Loi 18 - Coup de pied de coin**

Identique à celle du football à onze mais la distance à respecter par les joueurs de l’équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

**Remarque** : coup de sifflet obligatoire pour les coups d’envoi, les coups francs directs, les coups de pied de pénalité et les coups de pied de réparation.

- **Loi 19 – Gardien de but**

Relance à la main ou au pied sur ballon posé au sol. Pas de frappe de volée, ou de ½ volée.

Sinon coup-franc direct ramené perpendiculairement à la ligne des 13 mètres

Le(la) gardien(ne) ne peut se saisir du ballon à la main dans le cas d’une passe en retrait, sinon coup franc direct à 13 mètres face au but, avec mur à 6 mètres.